

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_020 | Réforme, Contre-Réforme.CollectionBoite_020-18-chem | XIXe - XXe siècles. Item](#)[J. M. Aubert. Limitation et régulation de la sexualité](#)

J. M. Aubert. Limitation et régulation de la sexualité

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb020_f0620

SourceBoite_020-18-chem | XIXe - XXe siècles.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 04/05/2021

J. M. Aubert

618

Sexualité, amour et mariage.
1970.

Limitation et régulation
de la sexualité

r 56.

- "Les femmes à qui il s'agit de réaliser
une sexualité (ou d'aboutir à son accomplissement) expliquent
que cette activité recherchée pour son plaisir doit être
régulée par les hommes qui lui ont donné, ce qui
suppose qu'elle se déroule au sein d'une institution
qu'est le mariage. Cette loi normale n'est
pas le plaisir."

- et ce. est d'ailleurs + vrai pour la sexualité,
à raison de son importance : "puisque elle est un
important facteur de réalisation de l'h. et de cette
réalisation c'est ce que l'h. sait faire + capable
de le maîtriser, un homme la maîtrise et se
sexualité en la réglant par la raison et la loi
souvenant à la maîtrise."

BnF
MSS

pas de verso